

## Alerte patrimoine : Les gravures rupestres millénaires du parc archéologique de Vingen (Norvège) et son paysage vierge menacés

Communiqué de presse  
27 mai 2024

L'ICOMOS, en collaboration avec son Comité national norvégien et son Comité scientifique international sur l'art rupestre (ISC-CAR), lance une alerte patrimoine pour arrêter le projet de carrière de grès sur la montagne Aksla, près du parc archéologique de Vingen, qui endommagera ce site d'art rupestre remarquable et son paysage exceptionnel environnant, resté vierge depuis plus de 6 000 ans.

Le parc archéologique de Vingen, située à Bremanger, dans l'ouest de la Norvège, abrite l'une des concentrations d'art rupestre les plus vastes et les mieux préservées d'Europe du Nord. On y trouve des milliers de pétroglyphes datant de l'Âge de pierre sur de larges plaques rocheuses, de gros blocs de roche et petites pierres – le tout composant le paysage du fjord de Vingen, d'une beauté impressionnante et jusqu'ici préservée.

Ce paysage est resté pratiquement intact depuis que l'art rupestre a vu le jour durant l'Âge de pierre. Vingen n'est accessible que par bateau, et la région environnante est l'une des plus vastes de la côte extérieure de la Norvège occidentale à conserver une pente ininterrompue du fjord aux montagnes, sans routes.

Cependant, le Conseil municipal de Bremanger a récemment approuvé la construction d'une carrière sur la péninsule de Dyrstad, près de Vingen, pour extraire 360 millions de tonnes de grès. Ce développement, et en particulier le nouveau port d'expédition prévu vers Frøysjøen, modifiera considérablement l'aspect du paysage. En outre, la poussière et la pollution sonore affecteront le site d'art rupestre.

En février 2024, le Ministère des collectivités locales et du développement régional a approuvé le développement de la carrière, malgré l'opposition formelle de la Direction du patrimoine culturel, de l'Agence norvégienne de l'environnement, du Gouverneur du comté de Vestland et du Ministère du climat et de l'environnement.

L'ICOMOS, son Comité national norvégien et son Comité scientifique international sur l'art rupestre s'opposent fermement à l'approbation du développement de cette carrière sur la montagne d'Aksla et en particulier au nouveau port d'Inste Bårdvikneset. Nous sommes convaincus que cela entraînera des dommages irréparables à ce rare paysage vierge et exposera le parc archéologique de Vingen à une défiguration sévère ainsi qu'à des pollutions résultant de l'activité industrielle massive.

Nous demandons instamment que les autorisations actuelles soient retirées et qu'une évaluation approfondie et indépendante des sites alternatifs possibles pour la carrière et le port soit entreprise, et que les personnes chargées de cette évaluation reçoivent des informations exhaustives sur les valeurs environnementales et culturelles de la région.

[Lire la lettre complète adressée à l'État norvégien, à la municipalité de Bremanger et au promoteur.](#)

Cette lettre a été envoyée :

- au Cabinet du Premier ministre norvégien
- au Stortinget (Le Parlement norvégien)
- au Ministère des collectivités locales et du développement régional
- au Ministère du climat et de l'environnement
- à la Municipalité de Bremanger
- à l'entreprise Bontrup Aggregates BV

Contact : Yuna Mathan, Chargée de communication de l'ICOMOS, [yuna.mathan\[at\]icomos.org](mailto:yuna.mathan@icomos.org)

---

**Le Conseil international des monuments et des sites (ICOMOS)** est une organisation internationale non gouvernementale, à but non lucratif, qui s'engage à promouvoir la conservation, la protection, l'utilisation et la mise en valeur du patrimoine culturel mondial. Avec plus de 11 000 membres, plus de 110 comités nationaux, 31 comités scientifiques internationaux et plusieurs groupes de travail, l'ICOMOS a construit un cadre philosophique, doctrinal et managérial solide pour la conservation durable du patrimoine dans le monde. En tant qu'organe consultatif officiel du Comité du patrimoine mondial pour la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial de l'UNESCO, l'ICOMOS évalue les propositions d'inscription et donne des conseils sur l'état de conservation des biens inscrits sur la Liste du patrimoine mondial.

[www.icomos.org](http://www.icomos.org)